Vers la continuité écologique de la Biesme

LES ISLETTES De premiers travaux viennent d'avoir lieu ces dernières semaines. Explications avec le Smavas (syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure).

Le Smavas a débuté le chantier pour la continuité écologique le mois dernier, aux Islettes, dans la Meuse. David Leduc

L'ESSENTIEL

- **Le Smavas** a lancé fin septembre les travaux pour la continuité écologique de la Biesme, aux Islettes.
- **Ce projet d'envergure** concerne 16 sites différents, dans la Meuse et dans la Marne.
- **Plus d'un million d'euros** vont être investis sur un programme de travaux sur cinq ans.

DAVID LEDUC

C'est le coup d'envoi d'une transformation de grande ampleur en Argonne. Depuis un mois, des travaux ont été entrepris aux abords de la Biesme, aux Islettes, dans la Meuse, dans le cadre du projet de continuité écologique de la rivière. Derrière celui-ci, le Smavas (syndicat mixte d'aménagement de la vallée de l'Aisne supérieure). Les travaux ont porté sur le vannage situé sur une propriété privée du hameau du Moulin Moulet. Mais l'ensemble du cours d'eau est concerné, comme l'indique le chargé de projet du Smavas, Gauvain Demaux : « *Ce programme de continuité écologique, qui permettra la libre circulation des poissons et des sédiments, s'échelonne sur cinq ans. Tout le cours d'eau est concerné. C'est un projet ambitieux* ».

24 ouvrages concernés et des travaux de Futeau à Vienne-le-Château

Il ajoute : « *Les travaux auront lieu sur 16 sites et 24 ouvrages le long de la Biesme* ». Sur cette propriété privée, l'avant-après est saisissant. Les travaux ont débuté par l'élagage de nombreux arbres pour faciliter le chantier. Puis les vannes ont été démantelées. Mais pas seulement : « *Des protections de berge ont été refaites car il y avait des affleurements liés à la chute derrière le drainage* ». Un bras de la rivière, qui passait sous la maison, a également été bouché : « *L'ancien bras de décharge a été comblé tout en conservant une partie qui est devenue une frayère à brochet* », détaille Gauvain Demaux.

C'est le premier site des 24 ouvrages concernés par le grand projet de continuité écologique de la Biesme mis en place par le Smavas. Le reste des opérations reprendra à la fin de la saison hivernale, en 2023 : « *L'ensemble du cours d'eau étant concerné, les ouvrages vont de Futeau à Vienne-le-Château. On est à la fois sur la Meuse et la Marne, les deux départements sont concernés* », précise Gauvain Demaux. Cela représente un investissement de plus d'un million d'euros de travaux. « *La continuité écologique est soutenue et financée par l'agence de l'Eau Seine Normandie* », indique le chargé de projets.

50 000

C'est, en euros, le montant des investissements de cette première tranche de travaux aux Islettes pour la continuité écologique de la Biesme

Pour le Smavas, ce projet a également vocation à réduire le risque inondation pour les riverains de la rivière : « *Si Vienne-le-Château avait été particulièrement impactée par les inondations il y a un an, quelques maisons ont également eu de l'eau aux Islettes. Les ouvrages avaient fait obstruction à l'écoulement* ».

L'ensemble des travaux qui ont eu lieu pendant un mois au hameau du Moulin Moulet représentent un investissement de près de 50 000 euros.